

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	1 (1970-1971)
Heft:	4
 Artikel:	Genève pense à ses aînés : le "Mystère des abeilles" au club des Asters
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825934

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le « Mystère des abeilles »

AU CLUB DES ASTERS

A ce jour, Genève possède sept clubs réservés aux personnes âgées (voir « Aînés » N° 3). Elle s'apprête à en inaugurer un huitième au Grand-Saconnex. Le dernier-né de ces sept clubs est celui des Asters, installé sur la rive droite, dans un immeuble moderne appartenant à la ville. Ce club, confortable, mais moins vaste que celui du Lignon, a été créé dans le cadre du complexe médico-social du quartier des Asters qui comprend notamment Montbrillant et la Servette. Parmi ceux qui, nombreux, s'y rendent chaque jour, on remarque des aînés des Charmilles et de St-Jean...

La création de ce club a suivi celle du Club du Lignon, en novembre 1970. L'immeuble qui l'abrite a un but essentiellement social puisqu'il groupe en son rez-de-chaussée un centre de loisirs pour jeunes, une garderie d'enfants, un bureau d'information sociale, un centre médico-social, etc.

Au printemps 1970, une mémorable assemblée a réuni à Cartigny 170 aînés accourus pour apprendre une bonne nouvelle : celle de la création du Club des Asters qui répondait à un réel besoin. Et cependant que s'organisait le club, les personnes âgées furent conviées à participer à plusieurs sorties qui leur permirent de faire connaissance et de former un comité provisoire. Fin octobre, on procéda à l'ouverture-inauguration. Le mois suivant une assemblée générale mit sur pied le comité chargé d'assurer le bon fonctionnement du club qui fut aussitôt admis au sein de la Fédération des Clubs d'Aînés, présidée par M. H. Meykadeh. Le président des

Asters fut élu en la personne de M. Etienne Rossier, un ancien monteur-électricien demeuré fidèle 48 ans durant à la même entreprise. Mme Marthe-Ginette Feuz, ancienne caissière-vendeuse, accepta le poste de secrétaire, un poste qui n'a rien d'une sinécure. L'armature étant construite, le Club des Asters, qui compte déjà plus de 300 membres cotisants (12 francs par année), se mit à vivre avec un dynamisme qui n'a rien à envier à celui de ses « collègues ». Il est ouvert chaque jour, y compris le dimanche, jour où les gens se sentent souvent plus isolés que pendant la semaine. Chaque jour, deux membres du comité sont présents afin d'assurer l'accueil. Plus de 300 membres, c'est lourd pour un seul club, d'où la nécessité de compléter, de multiplier les lieux de rencontre et de loisirs. Le vice-président de la Fédération, M. Paul Langenbach, est très net à cet égard : « Le club idéal ne doit pas compter plus de 200 membres ». Le Club des Asters se caractérise par une autogestion très poussée. C'est dire qu'il se débrouille par ses propres moyens. Les officiels ne s'y rendent, pour saluer les membres, que le vendredi après-midi. Ce vendredi-là, M. J. Ghirlanda, apiculteur à Onex, clubiste particulièrement actif qui ne porte vraiment pas ses 78 ans (il fait encore le grand écart !) présentait un exposé avec projections lumineuses : « Les abeilles et leur mystère ». La salle, comble, fit fête à ce spécialiste qui donna une leçon de choses aussi vivante que bien conçue. Chaque vendredi, les aînés des Asters sont conviés à une séance de cinéma, une conférence ou un concert. Ils ont la possibilité de participer quatre fois par mois aux heures réservées aux mélomanes. Une bibliothèque est à leur disposition. Le Casino-Théâtre les convie à sa revue annuelle en leur consentant des tarifs très réduits. Bref, le Club des Asters se défend fort bien face à ses « concurrents » dont la vie est tout aussi réconfortante.

A noter que le Centre médico-social des Asters est doté d'un marché aux légumes pour personnes âgées, économiquement faibles ou malades. La Ville de Genève délivre l'indispensable carte d'acheteur aux intéressés. Plusieurs marchés identiques existent dans d'autres quartiers de Genève.

Une ville qui a compris les problèmes des aînés et qui s'en occupe. Ce n'est que justice !



M. J. Ghirlanda devant l'auditoire attentif du Club des Asters.